

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-12

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 17 février 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE « PORQUEROLLES 2025 »

- **Vu** la demande du collège des Giraudes de l'Argentière-la-Bessée d'aide financière dans le cadre du voyage scolaire sur l'île de Porquerolles,
- **Vu** le montant total du voyage estimé à 290€ par élève.
- **Vu** que 3 élèves de la Commune de Freissinières participeront à ce voyage.

Le Maire propose de subventionner ce voyage à hauteur de 100 € par élève.

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID : 005-210500583-20250224-202512-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire verser la somme de 300 € au collège des Giraudes pour les élèves participant au voyage sur l'île de Porquerolles.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Eric Segond
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

Eric Segond

Eric Segond